



Affiché le

05 AOÛT 2025

ARRETE MUNICIPAL n°69/2025

Arrêté de circulation le mercredi 6 août 2025
Rue des Puits (de la rue du Prieuré à la rue du Capitaine Robert Martin)

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU Le Code Général des Collectivités territoriales,

VU Le code de la Route,

VU L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} Partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

Considérant la demande de déchargement de bois de chauffage de Monsieur Philippe ECHASSERIEAU domicilié 22, Rue du Capitaine Robert Martin - 44320 FROSSAY du 5 août 2025, pour le mercredi 6 août 2025,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique,

A R R E T E

Article 1 : Le mercredi 6 août 2025, la circulation sera interdite Rue des Puits (de la Rue du Prieuré à la Rue du Capitaine Robert Martin).

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la Rue des Jardins.

Article 3 : La signalisation sera mise à disposition par les services techniques municipaux et sera mise en place par Monsieur Philippe ECHASSERIEAU.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie, à la police intercommunale et au demandeur.

Le 5 août 2025



Le Maire,

Sylvain SCHERER